

Assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins de la Rive-Nord du Saguenay, tenue le mercredi 13 avril 2022 à compter de 18h30, par vidéoconférence.

28 membres écoutent l'assemblée en direct alors que 47 membres l'écoutent en différé.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président du conseil d'administration de la Caisse, M. Serge Lavoie, agit comme président d'assemblée. Il est assisté dans l'animation par :

- Mme Manon Tremblay, directrice générale ;
- M. André Larouche, vice-président du conseil d'administration et président du comité de mise en candidature ;
- M. Pierre-Yves Pedneault-Larouche, secrétaire du conseil d'administration ;
- Mme Manon Tremblay, directrice générale ;
- Mme Marylin Boucher, directrice soutien à la direction générale ;
- Mme Nathalie Naud, adjointe à la direction générale.

Une équipe de soutien est également en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

Certains votes se feront en direct alors que d'autres sujets feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des 4 prochains jours, comme la répartition des excédents annuels et les ristournes.

PRÉCISIONS IMPORTANTES SUR LES MEMBRES

Le président précise que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et exercer son droit de vote en direct.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par le secrétaire du conseil d'administration.

Ces modalités portent notamment sur la façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration.

NOMINATIONS DES SCRUTATEURS

On procède à la nomination des scrutateurs.

À cet effet, le président recommande de nommer Mme Nathalie Naud et Mme Marylin Boucher afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter la proposition de nommer Mme Nathalie Naud et Mme Marylin Boucher et comme scrutatrices.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est présenté par M. Pierre-Yves-Pedneault-Larouche, secrétaire du conseil d'administration :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2021
4. Rapport du conseil d'administration
5. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
6. Rapport annuel au 31 décembre 2021
7. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements de la Caisse dans son milieu (FADM)
8. Période de questions au conseil d'administration
9. Présentation des scénarios en vue de la votation en différé pour :
 - L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristourne)
 - L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes
10. Rapport du comité de mise en candidature
11. Élection par acclamation
12. Votation en différé
13. Suivis des résultats et levée de l'assemblée

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA DU 14 AVRIL 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Puisque les

membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y aura pas de lecture ni de résumé.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 14 avril 2021 comme présenté.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président livre le rapport du conseil d'administration et fait mention des principales réalisations de la caisse pour l'année 2021.

On y fait mention, entre autres choses, de l'engagement de la caisse dans son milieu et en tant que leader de la relance économique, la résilience et l'engagement des employés malgré le contexte difficile des 2 dernières années et de la démocratie.

Le président en profite également pour souligner la reconnaissance des années de services de certains employés de la caisse et faire des remerciements spéciaux.

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Le président présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques. Au cours de la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

6. RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

On présente une capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

La directrice générale introduit la présentation du rapport annuel en faisant mention de ses plus grandes fiertés pour l'année 2021. On présente la capsule

vidéo sur les résultats de l'année financière qui s'est terminée au 31 décembre 2021.

Les membres sont invités à poser leurs questions ou à faire part de leurs commentaires en lien avec la lecture du résumé. Aucune question n'est posée.

7. PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU (FADM)

On présente une capsule vidéo sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans le milieu.

Le président mentionne que la caisse s'est dotée d'un plan d'engagement dans le milieu pour les 3 prochaines années et fait un rappel de la politique ainsi que des priorités d'investissement de la caisse qu'on peut retrouver sur son site Internet.

On présente une capsule vidéo sur les engagements sectoriels, pour l'année 2021.

Au total pour l'année 2021, un montant de 238 000\$ a été investi dans la communauté via le fonds d'aide au développement du milieu.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président invite les membres à poser des questions ou à faire part de leurs commentaires en lien avec les différents sujets présentés précédemment. Comme personne ne se manifeste, l'assemblée se poursuit.

9. PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION EN DIFFÉRÉ

LA RISTOURNE

Présentation d'une capsule vidéo sur la ristourne.

PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION

Le président précise que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables. Il invite la directrice générale à présenter la recommandation pour la répartition des excédents.

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS (ristournes)

La directrice générale présente la recommandation sur le partage des excédents :

ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS		Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	8 620 k\$
		Autres éléments du résultat global de l'exercice	3 716 k\$
		Virements réglementaires aux réserves	(8 115) k\$
		Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :	
		En provenance de la réserve du FADM	177 k\$
		En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	1 080 k\$
			1 257 k\$
		Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales	0 k\$
		Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE	1 k\$
		Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021	5 479 k\$
<i>SUITE À LA PAGE SUIVANTE</i>			
ADOPTION DE LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS SUITE			
		Solde de l'état de la variation de l'avoir AU 31 DÉCEMBRE 2021	5 479 k\$
		Alimentation du FADM	(255) k\$
		Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	255 k\$
			0 k\$
		Alimentation de la RRE	(2 141) k\$
		Alimentation de la réserve générale	(3 338) k\$
		Solde à répartir	0 \$
<p> FADM Fonds d'aide au développement du milieu</p> <p> RRE Réserve pour ristournes éventuelles</p> <p>*Net d'impôt</p>			

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'accepter la proposition comme présentée et que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant au 31 décembre 2021 soit soumis au vote après l'assemblée.

ADOPTION DU VERSEMENT DE RISTOURNES PROVENANT DE LA RÉSERVE POUR RISTOURNES ÉVENTUELLES, DU VERSEMENT DE TOUTE SOMME AU FADM ET DES TAUX DE RISTOURNES

Le président présente le scénario pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes :

- 1 469 923\$ en ristournes individuelles
- 255 000\$ au FADM
- Taux de 0,56\$

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu d'accepter la recommandation comme présentée et que le scénario sous soumis au vote après l'assemblée.

10. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Le président du conseil d'administration de la caisse agira comme président d'élection comme le stipule le règlement intérieur de la caisse. Étant donné que le secrétaire est lui-même candidat, le vice-président du conseil d'administration agira comme secrétaire d'élection.

Le président présente la démarche sur le profil collectif enrichi, le processus d'appel de candidatures et le rôle du conseil d'administration. Il invite ensuite M. André Larouche, président du comité de mise en candidature, à présenter son rapport.

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et le conseil d'administration. À l'issue de la période d'appel de candidatures, la Caisse a reçu 5 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins. Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande. Ce document inclut un tableau synthèse des candidatures reçues précisant en quoi chacune d'elles répond ou non aux critères recherchés par le conseil d'administration afin d'enrichir son profil collectif.

On présente les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

- M. Martin Desgagné
- M. Pier-Alexandre Julien
- M. Pierre-Yves Pedneault-Larouche

- Mme Andrée-Ann Rivard
- M. Réjean Tremblay

11. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Puisque le nombre de candidatures reçues est également au nombre de postes à combler, les cinq candidats suivants sont élus par acclamation :

Pour les postes à l'universel

- M. Martin Desgagné
- M. Pier-Alexandre Julien
- M. Pierre-Yves Pedneault-Larouche
- Mme Andrée-Ann Rivard
- M. Réjean Tremblay

12. VOTATION EN DIFFÉRÉ

Le président donne les précisions sur l'exercice de votation en différé pour :

- La répartition des excédents annuels (ristournes)
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne.

PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE

Dès minuit, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 17 avril 2022 :

- Seuls les membres de plein droit pourront voter;
- La réécoute de l'assemblée est possible sur le site Internet de la Caisse;
- La documentation de référence est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.
- Le vote est possible via AccèsD Internet
- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- Dans les 24 à 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse.

- En cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

13. SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

96,44 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est alors adoptée.

Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

84,02 % des membres ont voté en faveur de la recommandation. La proposition est ainsi adoptée.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'assemblée est officiellement levée en date du mardi 19 avril 2022 à compter de 16h.